

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres	<input type="checkbox"/> Faculté de Médecine	<input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie
Composante : UFR Histoire de l'Art et Archéologie		Localisation : 3 rue Michelet, 75006 Paris

Identification de l'emploi	
Numéro de l'emploi : 774	Section(s) CNU : 22
Nature de l'emploi : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtresse ou Maître de conférences / <input type="checkbox"/> Professeure ou Professeur des universités	
Article de recrutement : 26-I-1°	
Etat du poste : <input checked="" type="checkbox"/> vacant / <input type="checkbox"/> susceptible d'être vacant	
Profil	
Histoire de l'art contemporain (XIXème siècle, hors architecture)	
Titre et résumé du poste en anglais	
Art History (XIXth Century)	
Euraxess Research Field	
Arts History	

Enseignement
<u>Filières de formation concernées</u> La ou le MCF assurera, selon les nécessités du service, des travaux dirigés, des cours magistraux et des séminaires dans les formations générales et professionnelles (dans ce cas précis, entre autres pour la préparation aux concours du patrimoine), de la licence au master, à Paris mais aussi ailleurs si nécessaire et notamment à Sorbonne Université Abu Dhabi et en fonction des besoins de l'UFR, ou de l'université dans ses diverses composantes
<u>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</u> L'histoire de l'art du dix-neuvième siècle est, dans son ensemble (toutes formes d'expression artistique, tous pays relevant de l'aire civilisationnelle européenne) un des points forts traditionnels de l'enseignement de l'histoire de l'art à SU, en lien avec la période moderne d'une part, mais surtout en intégration à une vision globale de « l'art contemporain », du XIXème au XXIème siècle. Il dispose actuellement d'un professeur (administrativement à mi-temps), et de MCF spécialisés par domaines pour l'ensemble de l'art contemporain [en particulier patrimoine, arts décoratifs, études visuelles, critique d'art]. Le poste à pourvoir est donc essentiel pour assurer à la fois une présence active dans ce domaine, mais aussi la structuration des différents enseignements dans une logique d'ensemble, et en complémentarité avec les spécialisations existantes, qu'il ne convient pas de doubler. Il est donc attendu de la ou du titulaire du poste une grande disponibilité pour les sujets enseignés, qui devront s'intégrer à une vision globale, sur tout le parcours comme plus spécifiquement sur chaque niveau de la licence ou du master, structurée notamment soit chronologiquement, soit en fonction des techniques d'expression artistique, soit en fonction des diverses aires géographiques concernées. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'intitulé du profil, large, qui n'exclut l'histoire de l'architecture que si c'est la seule spécialité de recherche de la candidate ou du candidat. Le service pourra également évoluer en fonction des divers détachements ou délégations affectant l'UFR. Des responsabilités administratives sont à prévoir.

Recherche		
Une intégration au Centre André Chastel et à ses grandes directions de recherche est attendue. La recherche menée par la ou le MCF en histoire de l'art contemporain XIXème siècle ne préjuge pas des enseignements qui lui sont affectés par ailleurs, même si les deux peuvent se recouper.		
Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°
CAC - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art	UMR	8150

Exposition aux risques professionnels et zone à régime restrictif
Exposition aux risques professionnels :

- Non
 Oui

ZRR :

Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.

Contacts

Recherche : Barthélémy Jobert : barthelemy.jobert@sorbonne-universite.fr / Jean-Baptiste Minnaert (pour le Centre André Chastel) : jean-baptiste.minnaert@sorbonne-universite.fr

Enseignement : Barthélémy Jobert : barthelemy.jobert@sorbonne-universite.fr

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du vendredi 27 janvier 2023 à 10 heures (heure de Paris) au vendredi 3 mars 2023 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au vendredi 3 mars 2023 à 16 heures (heure de Paris)**

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ou attestation indiquant l'absence d'un rapport de soutenance ;
- une présentation analytique : CV et présentation des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans votre présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

En cas de candidature :

➡ au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;

➡ au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visée à l'article 40-2 (MCF) ou 58-1 (PR) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;

➡ au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;

➡ au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Contact administratif

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr ou sciences-drh-concours-ec@sorbonne-universite.fr ou pascale.bechu@sorbonne-universite.fr (pour la faculté de Médecine).

Pour en savoir plus sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université, consulter le [site internet de Sorbonne Université - rubrique recrutement des enseignants-chercheurs](#)